

SNTRS



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-INRETS-
INRP**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : snrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 280 du 30 janvier 2012

Compte rendu Comité Technique du CNRS du 27 janvier 2012

Le Comité Technique du CNRS, reconvoqué le 27 janvier 2012 sur le « *Plan d'action 2012-2015 pour une organisation renouvelée des fonctions support du Centre National de la Recherche Scientifique* », a, à nouveau, émis un avis défavorable (9 contre, 1 abstention).

En tout début de séance (10h), la direction a demandé une suspension pour discuter avec le SNIRS-CGC de ses amendements. Suite à quoi, les autres OS ont tenté de connaître, en vain, l'objet de ce qui ressemblait à une négociation entre la DG et le SNIRS.

Les autres organisations syndicales ne souhaitent pas prolonger des débats stériles mainte fois ouverts, il fut donc procédé au vote des amendements du SNIRS, qui ne modifient rien à l'esprit du texte.

Le SNTRS-CGT, qui dénonce ce plan depuis plus d'un an, a explicité son désaccord point par point par de courtes déclarations. Le SNTRS-CGT a voté un seul amendement émanant de l'ensemble des syndicats, excepté le SNIRS, pour demander que la Direction n'ait pas recours aux mutations d'office et s'est abstenu lors du vote des amendements proposés par le SNIRS.

Le SNCS-FSU, SUD Recherche ont fait de même, le SGEN-CFDT et l'UNSA Recherche ont voté pour quelques amendements et se sont abstenus pour les autres.

La Direction a souhaité connaître nos votes avant de décider de la suite à donner aux amendements du SNIRS. Les organisations syndicales (hors SNIRS), ont manifesté leur désapprobation de ce qui s'apparentait à un chantage (visant principalement le SNIRS, mais peut-être également d'autres OS qui ne l'ont toutefois pas accepté). Elles ont clairement réitérés leur désaccord sur le fond. Le DGDR, reprochant aux OS de ne pas reconnaître le travail (de concertation) de la Direction, a alors expliqué que le Ministère pouvait considérer que le dialogue social ne servait à rien et qu'il pouvait envisager « de supprimer des emplois ».

Résultat du vote: sur 10 voix, 9 voix contre, une abstention: le SNIRS-CGC.

L'avis du Comité Technique du CNRS est défavorable. La séance est a été levée vers 16h30.